

<b>Édifices municipaux</b>					
<b>Obstacles rencontrés</b>	<b>Objectif</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Service responsable</b>	<b>Suivi</b>
Le Centre aquatique n'est pas accessible (étage supérieur)	Rendre le Centre aquatique accessible dans le cadre de travaux prévus ou engagés	Installation d'un ascenseur ou d'un monte-charge	Travaux d'installation effectués	Loisirs et culture	
La plage du Centre de la nature n'est pas adaptée aux personnes handicapées.	Rendre accessible la plage du Centre de la nature à tous, sans égard à la condition	Installer un tapis de plage	Tapis de plage terminé et prêt à l'usage	Loisirs et culture	
<b>Urbanisme, habitation, environnement et espaces verts</b>					
<b>Obstacles rencontrés</b>	<b>Objectif</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Service responsable</b>	<b>Suivi</b>
Il n'existe pas d'inventaire des habitations accessibles	Faciliter l'information relative à l'offre de logements accessibles	Élaboration d'un trousse d'information pour les personnes à mobilité réduite	Production des documents requis (trousse, plans, etc.) complétée	Aménagement urbain et environnement	
La réglementation actuelle n'exige pas une accessibilité universelle dans les travaux des bâtiments municipaux	Dans la mesure du possible, rendre tous les espaces publics accessibles	Adopter une politique interne pour l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux	Nombre de bâtiments municipaux entièrement accessibles	Loisirs et culture	
Des commerces ne sont pas accessibles	Sensibiliser les commerçants à l'accessibilité universelle	Inviter la Chambre de commerce Brome-Missisquoi et de l'industrie à intervenir	Nombre de commerces contactés et sensibilisés	Aménagement urbain et environnement	
Les nouvelles constructions ne favorisent pas toujours l'accessibilité universelle	Rendre accessible le parc immobilier aux personnes à mobilité réduite et vieillissantes	Mesures incitatives pour encourager les constructions accessibles	Nombre de constructions accessibles	Aménagement urbain et environnement	
Les tables à pique-nique adaptées ne sont pas suffisantes	Adapter le mobilier urbain	Planification des travaux	Nombre de mobiliers urbains modifiés	Loisirs et culture	en continu
Le programme d'adaptation du domicile (PAD) est méconnu de l'administration municipale	Rendre accessible toute l'information du PAD en ayant comme rôle pour la Ville la courroie de transmission	Transmission de l'information aux services concernés	Les employés municipaux concernés sont formés sur le PAD et l'information est transmise aux requérants	Aménagement urbain et environnement	

<b>Circulation, signalisation, stationnement et sécurité publique</b>					
<b>Obstacles rencontrés</b>	<b>Objectif</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Service(s) responsable</b>	<b>Suivi</b>
Certains segments du réseau de corridors actifs ne sont pas dotés de bancs ou d'aires de repos	Permettre des aires de repos ou de pauses aux personnes circulant sur le réseau des corridors actifs	Acquisition de mobilier urbain destiné pour des aires de repos et détente	Investissement dans le mobilier urbain spécialisé au PTI (programme triennal d'immobilisation)	Aménagement urbain et environnement, Infrastructures et immobilisations	
Certaines intersections avec trottoirs (bateaux pavés) ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite	Rendre accessible et sécuritaire les intersections pour toutes et tous	Procéder à un inventaire des bateaux pavés sur le territoire et élaborer un programme de réfection	Nombre de bateaux pavés modifiés/réparés	Infrastructures et immobilisations	
Le nombre de cases réservées aux personnes handicapées n'est pas suffisant sur les terrains privés destinés au public	Augmenter l'accessibilité sécuritaire aux commerces et autres endroits destinés au public	Modifier le règlement de zonage afin de normer les espaces de stationnement	Entrée en vigueur du règlement de zonage et suivis dans les permis et certificats délivrés par la Ville	Aménagement urbain et environnement	
Plusieurs cases pour personnes handicapées sont mal identifiées dans les stationnements municipaux	Tous les bâtiments municipaux doivent être dotés de cases de stationnement facilement visibles	Mettre à jour l'inventaire des cases pour handicapées et prioriser les travaux sur ces cases	Nombre de bâtiments municipaux ayant des cases adaptées	Infrastructures et immobilisations	
La réglementation sur la circulation des triporteurs et quadriporteurs est inexistante, causant des conflits sur les voies de circulation	Rendre sécuritaire la circulation pour les automobilistes et les personnes à mobilité réduite Se doter d'une réglementation claire pour les transports des personnes à mobilité réduite	Modification de la réglementation municipale pour l'encadrement des véhicules	Modification réglementaire complétée	Infrastructures et immobilisations Aménagement urbain et environnement Communications et relations avec les citoyens	
L'état des trottoirs et aires de circulation autre qu'automobile aux abords des routes n'est pas toujours adéquat	Assurer une circulation sécuritaire pour tous les modes de transport	Inventaire de l'état des chaussées et trottoirs /programme de réfection	Nombre de trottoirs et d'abords de routes améliorés et/ou réparés	Infrastructures et immobilisations	

Les personnes à mobilité réduite on en surpoids n'ont pas tous les outils pour évacuer rapidement leurs logements	Assurer la sécurité de tous	Posséder l'équipement nécessaire aux évacuations et que le personnel soit formé	Nombre de services offerts d'évacuation ou de transports, nombre de personnes formées	Service de sécurité incendie	en continu
<b>Loisirs</b>					
<b>Obstacles rencontrés</b>	<b>Objectif</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Service responsable</b>	<b>Suivi</b>
Il n'existe aucune activité dédiée ou adaptée aux personnes à mobilité réduite	Augmenter l'offre en activités municipales pour les personnes à mobilité réduite	Concertation avec les services concernés et organismes (APHPBM) pour connaître la demande en activités	Nombre d'activités offertes aux personnes à mobilité réduite	Loisirs et culture	
Les jeunes à besoin particuliers de 12 à 21 ans n'ont pas accès au service du camp de jour municipal	Assurer que ces jeunes puissent avoir des services équitables	Maintenir la subvention à l'oganisme APPHBM pour qu'ils offrent le service de camp aux 12 à 21 ans	Montant de la subvention offerte et statistiques de fréquentation	Loisirs et culture	en continu
Les enfants fréquentant le camp de jour ont besoin de plus de service ou d'accompagnement	Répondre aux besoins des enfants qui fréquentent le camp de jour municipal pour que leur expérience soit positive	Maintenir le service d'intégration et poursuivre la formation des employés qui interviennent auprès des enfants	Nombre de personnes formées et nombre de personnes inscrites au service d'intégration	Loisirs et culture	en continu
<b>Communications</b>					
<b>Obstacles rencontrés</b>	<b>Objectif</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Service responsable</b>	<b>Suivi</b>
L'information relative aux endroits accessibles n'est pas suffisamment communiquée	Identifier les commerces et endroits accessibles universellement	Diffusion de l'information sur toutes les plateformes et mises à jour régulières	Inventaire à jour des endroits accessibles aux personnes handicapées	Communications et relations avec les citoyens Loisirs et culture	

Il n'existe pas de comité sur l'accessibilité universelle à la ville	Assurer un suivi avec les divers intervenants dédiés à l'accessibilité universelle	Mettre sur pied le comité permanent, en collaboration avec l'APHPBM	Mise en place du comité et mise en opération de celui-ci	Loisirs et culture	
--	--	---	--	--------------------	--